

# CCAC – Conseil Consultatif des Arts et de la Culture

Séance du 5/03/2010

## Compte-rendu synthétique du Couac

*Faisant suite à une demande exprimée lors de la première séance où les membres avaient échangé autour de l'Axe Culturel Garonne, la deuxième séance du CCAC s'est tenue le vendredi 5 mars 2010 à l'hôpital La Grave.*

### **3 points étaient à l'ordre du jour :**

- information sur les échanges culturels internationaux
- concertation sur une politique "musiques actuelles" pour Toulouse
- co-construction autour d'un lieu pour les mémoires des migrations

Acteurs institutionnels présents : N. Belloubet, E. Fourreau, J. Bresson (chargé de mission éducation artistique et culturelle), J.C. Sellin, D. Soulé, J. Macca, C. Guien

Avant d'attaquer l'ordre du jour, un échange s'est engagé à l'initiative de Nicole Belloubet sur des éléments d'actualité et faisant suite à la première séance du Conseil et retours suscités.

### **Projet Pluriannuel d'Investissement**

Nicole Belloubet a précisé un certain nombre d'éléments budgétaires. La Ville a une capacité de 120 millions d'euros d'investissement par an tous secteurs confondus. 80 millions d'euros d'investissement sont fléchés pour la culture pour 4 ans. Voici leur répartition :

- 16 M€ pour la Maison de l'Image et du Son
- 20 M€ pour le Quartier des Sciences (intégré au Plan Campus)
- 10 M€ pour l'Arc Culturel Garonne
- X ? pour projet culturel à Borderouge
- X ? pour le projet des Cartoucheries
- X ? non affecté, permettant d'accueillir des projets pas totalement "mûrs" et variables...

Pour les deux derniers lieux, Nicole Belloubet a bien indiqué que la Ville les avait budgétés sans dire combien.

### **Méthodologie du CCAC et communication**

Concernant la communication/échanges entre conseillers, personne ne s'est opposé à ce que son adresse mail soit communiquée aux autres.

Des groupes de travail transversaux vont se mettre en place. Concernant le début de réflexion sur l'Arc Culturel Garonne, il s'agira de réunir sans doute au-delà du CCAC, les acteurs de la danse, d'autres acteurs potentiellement intéressés par les lieux transitoires de l'Hôpital... "On ne peut pas conduire la réflexion de manière complètement seuls" a indiqué l'élue à la culture.

Nicole Belloubet a aussi fait référence à un schéma idéal qui récapitule l'ensemble "des projets qui ont du sens" (id est : tout ce qui a du sens n'étant pas nécessairement prioritaire : ex de la Maison Calas qui pourrait être préemptée par la Ville, mais dont le coût - investissement/fonctionnement, monument historique, pose question).

Sur le reste, « les grands équipements qui sont dans ce tableau correspondent aux engagements électoraux ».

Prison St-Michel : pas d'offre d'achat pour le moment de l'Etat. Ce sera certainement un projet de 2ème mandat. (coût estimé à 700.000 / 1 M€).

Digue : l'offre d'achat de la Digue ne figure pas pour le moment dans le PPI (mais son coût estimé à 200-230.000 euros relève du possible)

Bâtiment des Nouveautés (question de Paul Chiesa) : ce bâtiment est dans le PPI mais le projet ne serait pas immédiatement culturel. L'orientation évoquée est celle d'une auberge de jeunesse.

A. Lefebvre a suggéré que des bâtiments puissent rester dans une indétermination qui leur permette justement de s'adapter à différents types de projets (ex de l'ancienne prison de femmes de Perpignan qui est investie ponctuellement par Visa pour l'Image)

### **Retours sur la première séance du CCAC :**

- Arc culturel Garonne : le processus de concertation va se mettre en place (d'ici 1 mois)
- gratuité, grille tarifaire : « en l'état actuel de nos forces, ce travail n'a pas pu avancer. Il manque une pensée globale sur le projet ».
- parcours culturel gratuit : présentation de Jérôme Bresson, nouveau chargé de mission. L'évaluation du Parcours Culturel Gratuit se fera en juin ou septembre.

### **Service culturel de la Ville**

Concernant l'évolution et la composition du service culturel et notamment sur le poste de direction, Nicole Belloubet a informé les membres du Conseil du recrutement d'un nouveau Directeur des Affaires Culturelles (Directeur Général Adjoint culture) en la personne de Jean-Louis Sautreau. inspecteur au ministère de la culture, qui a beaucoup travaillé sur la question des musiques actuelles, les NTA, l'économie sociale et solidaire...

Le poste sur les projets culturels des quartiers a fait l'objet d'une relance de l'offre. Un directeur du patrimoine/des musées a été nommé pour développer une véritable politique d'ensemble en ce sens. Le volet culture scientifique et technique se voit renforcer (2 postes). Enfin, un chargé de mission sur la formation théâtrale a également été recruté. Il s'agit de Pascal Papini, ancien co-directeur du Centre dramatique de l'océan indien - La Réunion.

### **Retours et demandes exprimées par les membres**

Un bilan sur la Novela 2009. Il a été fait la veille de la séance du CCAC. Il sera mis à l'ordre du jour d'un prochain CCAC.

Michel Mathieu demande aussi que l'on traite de la question d'un circuit de diffusion au niveau des compagnies de théâtre (diffusion sur Toulouse et l'agglomération) et des conventions des lieux.

Plusieurs questions sont posées sur la méthodologie. Visiblement, une certaine incompréhension subsiste sur la manière dont le CCAC peut fonctionner : quel type d'évaluation peut être mise en œuvre ? Il serait intéressant de travailler cette question avec le prochain DGA-culture.

Nicole Belloubet a répondu que la Ville était attaché à construire cette réflexion ensemble : « c'est un regard croisé sur les politiques que nous pouvons mettre en place... tous ces thèmes

évoqués vont revenir, il s'agit de s'en emparer de manière suivie... c'est très difficile de juger sur une ou deux séances »...

Le Conseil a ensuite abordé les différents points à l'ordre du jour.

## **I - les échanges culturels internationaux**

La ville veut structurer sa politique internationale. L'enjeu est la visibilité et la notoriété de la ville qui doivent "participer de la reconnaissance des artistes du territoire". Le parti pris est de recentrer les actions sur les villes avec qui des jumelages et des coopérations sont déjà existantes.

D.Soulé a présenté rapidement le document remis :

Construire une identité culturelle toulousaine : il s'agit de mettre l'accent sur la circulation des oeuvres et des artistes, à travers la notion d'ambassadeurs de la ville, travailler sur l'identification de chefs de file (personnes ou structures/collectifs...) dans des domaines artistiques, repérer des artistes émergents... le travail avec des villes qui sont déjà en jumelage doit permettre de développer de l'ingénierie culturelle.

Un certain nombre de partenariats sont à consolider : Düsseldorf, Bologne, Barcelone... en s'appuyant sur le réseau culturel français à l'extérieur.

Capitaliser l'information pour la déployer au niveau local : avoir une bonne maîtrise des fiches des artistes. Ce volet nécessite une bonne connaissance des acteurs et des lieux. Une politique d'exportation de festivals/plateaux culturels (ex Toulouse d'Ete), pourrait se faire avec la Novela à Düsseldorf. Des laboratoires d'expérimentations (living labs) doivent encore permettre de réfléchir à de l'innovation pour arriver à singulariser des propositions artistiques. Une veille stratégique sur les projets européens est à développer. Enfin, il s'agit aussi d'améliorer l'appui à la mobilité des artistes.

### Retours des acteurs

Michel Mathieu ne supporte pas le terme d'identité. Cela renvoie pour lui à une subordination des enjeux propres à l'artistique derrière une image marketing.

Elisa (cie La Baraque) : il est intéressant de s'associer, de réfléchir ensemble sur une proposition. Pour autant, reste dubitative sur le fait de cibler avec précision les disciplines artistiques pour chaque ville.

Pour Danièle Soulé, le propos par exemple pour Saragosse est que les artistes n'y aillent pas de manière isolée mais qu'ils définissent une proposition singulière. C'est pour prendre en compte les retours des villes qui nous disent de ne pas démultiplier les projets. Ces villes souhaitent d'abord construire pour ensuite développer. "Danse contemporaine à Dusseldorf, arts du cirque à Barcelone... ça n'a que valeur d'exemple..."

Y. Sapir : surpris à son tour par "identité culturelle" : c'est comme si l'on parlait de rien. l'identité culturelle naît de la qualité artistique, ça ne passe pas forcément par une labellisation. quand la reconnaissance ne se fait pas naturellement, alors oui, il faut que les pouvoirs publics accompagnent...

JM. Fraysse : salue ce document de synthèse qui affirme la volonté de travailler de manière transversale. Reste qu'il manque des données budgétaires pour que l'on puisse voir ce que le service des relations internationales engage réellement sur ces projets.

Réponse de Catherine Guien : c'est assez peu...

J.M. Fraysse : car il faudra innover au-delà de ces dispositifs existants. l'enjeu est bien de construire une capacité à créer ici des moments culturels avec les artistes, les diffuseurs, les publics...

Paul Chiesa : n'aime pas tellement le thème des capitales culturelles. Pour être universel il faut être de quelque part. Toulouse a eu une forte identité culturelle si l'on regarde 20 ou même 30 ans en arrière. Toulouse était une ville de bouillonnement artistique, culturel, intellectuel... c'est à reconstruire. Quant au transfrontalier, ce travail là, quelles que soient les collectivités, est très peu visible. Sur les villes avec lesquelles Toulouse coopère, il est dommage qu'il n'y ait pas de ville d'immigration récente comme Marrakech par exemple...

Une intervention : Je constate et ne suis pas la seule des difficultés dans l'accompagnement sur l'ingénierie européenne culturelle. Sans aide, répondre à un dossier européen est souvent ingérable pour des petites associations.

D. Soulé : c'est un axe de travail. Il faut aussi dire que la coopération ne se décrète pas, il faut qu'il y ait des envies des deux côtés.

F. Bordes: La patrimoine est très absent du document. Hors il y a des chantiers engagés et des enjeux très forts (numérisation du patrimoine, etc...) pour que ce patrimoine existe et soit investi par des acteurs culturels... quid des dossiers engagés avec Elche, Coimbra, Saragosse... ?

Une intervention (bibliothécaire) : Exemple du salon du livre de jeunesse de Bologne, très important. On a pas une vision très claire de ce que fait Toulouse à ce niveau si l'on est pas de la partie (coopérations avec Al Jamena, achat de livres...)

A. Lefebvre : Manifestement, il y a des volontés de faire bouger les lignes... Est-ce que cela voudrait dire que la ville entend consolider la dimension "art/culture/science" (comme FAUST) à l'international ?

J.C Sellin : Le Capitole est un élément identitaire de la Ville. Il est normal que d'autres artistes n'ayant pas cette surface, cette reconnaissance soient labellisés...

M. Mathieu : Les choses ne vont pas nécessairement toutes dans le même sens. Dans le domaine de la musique improvisée par exemple, on voit des artistes reconnus à l'international qui ne le sont pas au niveau local (sans parler uniquement de la Ville de Toulouse).

H. Medkouri : ne se reconnaît pas dans ce mal-être/malaise autour de la question d'identité. Il y a des outils pour aller au delà de ces crispations comme la déclaration de l'Unesco sur la diversité. Un ensemble de pratiques, de démarches, d'initiatives doivent être valorisées, partout. Poser un cadre, c'est à la fois souhaitable et heureux.

J.M Fraysse : La volonté est bien de s'ouvrir. Que les artistes et acteurs culturels qui le souhaitent actent une volonté commune de travailler avec la ville. La question c'est ensuite celle du pilotage.

S. Taillefer : une question sur : comment on peut participer aux living labs ?

D. Soulé : il n'y en a pas pour le moment d'existant. Mais la Ville souhaite y travailler avec des acteurs, des artistes du territoire.

## II - Musiques actuelles

Les 4 pages distribuées sont une synthèse de l'étude qui en fait une soixantaine. Il ne s'agit pas d'une décision mais bien d'une conclusion de l'étude commandée à Nicolas Meckel. Le déficit très important dans le domaine des musiques actuelles a conduit à rendre visible un chef de projet. De grands axes politiques ont été travaillés autour notamment des mesures d'accompagnement, des appuis à la structuration et en termes financiers. Comment faire face à la multiplication des demandes de subvention de la part d'artistes, de structures...etc

La Ville a souhaité développer une politique d'offre au lieu de répondre à des demandes qui émanent de partout. Premier exemple : Toulouse in Bikini.

Intervention : Quand on parle de "musiques actuelles", de quoi parle-t-on ?

A Lefebvre : Et la communauté urbaine là-dedans ?

N. Belloubet : nous avons pour le moment évoqué le cirque, la BD, pas encore les musiques actuelles... Mais si nous décidons de faire une SMAC, la question du transfert à la Communauté urbaine se posera nécessairement.

Y. Sapir : dans ce domaine les choses sont extrêmement préoccupantes : qui sont les musiciens ? il y a quelques années, une évaluation des concerts a été faite : 3000 concerts sur 50 lieux. La moitié seulement de ces lieux étaient connus du GRISS (Groupement des Institutions Sociales du Spectacle), 2 seulement en règle. La plupart, pas conformes à la législation. Les artistes doivent exister en tant que professionnels. Ça nécessite un encadrement. Dans tous ces lieux là, est-il prévu de vérifier que les artistes sont employés dans des conditions permettant de les payer ? La Ville a à être vigilante sur ces questions. Cette évaluation d'ailleurs lui sera remise... Les Smac c'est généralement 20% consacrés de leur budget à l'artistique, 80% à leur fonctionnement. Il faut donc s'interroger sur les répercussions sur le domaine professionnel.

H. Medkouri : sur ce problème de l'accompagnement, il faut établir un rapport de confiance. Un référent sur ce secteur est une bonne chose. Reste qu'il faudra revisiter le concept de SMAC qui est déjà un vieux modèle.

P. Chiesa : On ne parle pas de la Mounède. Quel est son devenir ?

Y. Sapir : il faudrait avoir un débat là dessus : est-ce que le CCAC a vocation à discuter de ce qu'on souhaite comme vie culturelle à Toulouse ou de la politique culturelle, au sens d'une politique de service public... Les musiques actuelles s'inscrivent dans une logique de marché. Il faut qu'on ait un débat de fond là-dessus.

P. Chiesa : il est évident que le Capitole n'a pas ce problème...

J.C. Sellin : 20 musiciens en plus sur trois ans pour qu'il puisse remplir de nouvelles missions : l'excellence pour tous...

N. Belloubet : dès que l'étude sera rendue et actée, il faudra constituer un groupe de travail dans un cadre de CCAC élargi pour travailler sur cette structuration...

### III - mémoire des migrations

Documents remis :

Château de la Reynerie - Projet culturel, précisions programmatiques 6/06/2009

Château de la Reynerie - Projet "Mémoires" (doc de travail soumis au groupe de réflexion) - 12/06/2009

Note sur le projet d'équipement "mémoires des migrations" - 2/11/2009

+ doc remis en séance : Quartiers et mémoires des migrations - journées d'études FRAMESPA et CNH1 du 14/10/2009

N. Belloubet : Ce dossier part d'une réflexion et d'un constat sur la question des mémoires des migrations, d'un ensemble de pluralités qui fondent ce qui est la singularité de notre ville. Du coup, se pose une question : est-il pertinent d'organiser un travail autour d'un lieu tête de réseau ?

Le château de la Reynerie va être rénové. L'Orangerie est un bâtiment dont il est possible d'évider l'intérieur. Pas avant fin 2011, ce qui laisse du temps pour penser un projet sur ce lieu. Nous en avons discuté avec plusieurs acteurs. Le Tactikollectif se prononce plutôt autour de la mémoire de l'immigration, d'autres sur celle des migrations. La ville doit pouvoir aussi répondre à cette question de comment faire pour mieux mettre en relation l'ensemble des acteurs... C'est donc une réflexion à conduire ensemble avec d'autres intervenants possibles. Rien n'est encore stabilisé localement. Nous devons procéder par ordre :

- comment rendre visible les travaux menés sur ces questions ?
- faut-il un lieu ?
- ce lieu peut-il être l'Orangerie du Château de la Reynerie ?

Intervention : ça a du sens de travailler en lien avec le quartier de la Reynerie, mais est-ce que ça ne risque pas d'accroître la stigmatisation de ces quartiers ?

N. Belloubet : ne pas oublier qu'il y a aussi la fabrique culturelle, la future Maison de l'image, la nouvelle médiathèque de quartier...

A. Lefebvre : suggère de faire appel à Dominique Chevalier (LISST-CIEU - Labo interdisci. solidarités sociétés territoires, Centre interdisci. d'études urbaines) de Lyon, qui travaille sur ces questions.

P. Chiesa : ça semble une très bonne idée mais interrogation sur la visibilité. Attention à ne pas reproduire les défauts de la Cité actuelle de l'immigration qu'on cherche... Le lieu devra avoir une destination unique et majoritaire. Travailler sur la symbolique des lieux : le château de la Reynerie est inscrit dans la période coloniale (XVIIIe s), siècle aussi des Lumières. On peut jouer sur le décalage de ce lieu patrimonial...

Proposition d'un groupe de travail également réunissant les acteurs du CCAC élargi à d'autres acteurs investis sur ces questions. D'ici un mois...